



~ CHARTE DE L'ADHÉRENT * L'ESPRIT TOP 5 ~

Bienvenue chez TOP 5 ! Plus qu'un simple club de musique, nous sommes une véritable communauté de passionnés, unie par le plaisir de jouer et de vibrer ensemble. Notre association se veut un espace d'expression, de partage et de convivialité où chacun trouve sa place, quel que soit son parcours.

Adhérer à notre collectif, c'est s'engager activement à faire vivre et à partager nos valeurs fondamentales :

- LE UKULÉLÉ AVANT TOUT

Chez nous, l'instrument est roi. On vient d'abord pour gratter, apprendre des accords et maîtriser le rythme. Le chant est un merveilleux bonus : nous aimons créer de belles harmonies ensemble, et on veille à ce que personne ne chante plus fort que les autres pour que tout le monde existe.

Pour autant, nous sommes un club de ukulélé avant tout, pas une chorale.

- PARTAGE, BIENVEILLANCE ET LIEN INTERGENERATIONNEL

Le niveau importe peu, c'est l'enthousiasme qui compte. Les plus expérimentés aident les débutants. TOP 5 est un pont entre les âges. On respecte l'expérience des anciens et l'énergie des plus jeunes. La musique est notre langage commun. Atelier, récré ou masterclass, on joue ensemble, sans jugement, pour le pur plaisir des bonnes et des fausses notes.

- PARTICIPATION À LA COMMUNAUTE UKULELE FRANCOPHONE ET INTERNATIONALE

Echanges avec les clubs de ukulélé, présence lors des festivals de ukulélé, participation à l'Aventléélé encouragés ! On s'est construit avec le soutien et l'aide des clubs et associations de ukulélé.

Aujourd'hui, il nous tient à cœur de leur rendre la pareille en partageant à notre tour notre énergie, notre expérience et notre passion avec l'ensemble de la communauté des ukulélites.

- UNE ASSOCIATION FONTENAYSIENNE

Notre association a vocation à accompagner les lieux et événements emblématiques de la vie de Fontenay Sous-Bois. Par ailleurs, nous inscrivons nos activités avec une préférence orientée vers les associations, plutôt que les organisations marchandes, hormis celles qui s'engagent dans le soutien de ce même tissu associatif.

- CONVIVIALITÉ ET RESPECT DES LIEUX

Nous avons la chance d'être accueillis au sein de la Maison du Citoyen et de la Vie Associative de Fontenay sous-bois, un lieu de partage unique qui fait vivre notre communauté. En contrepartie de cette opportunité, nous mettons un point d'honneur à être irréprochables : cela passe par un respect absolu des locaux qui nous sont confiés, du matériel mis à notre disposition, et du travail des équipes qui nous reçoivent. Bien entendu, ce respect s'étend à l'ensemble des usagers du lieu, afin de garantir une cohabitation harmonieuse et bienveillante pour tous.

- INITIATIVES MUSICALES

Dans notre association, tout le monde est encouragé à enrichir notre répertoire, et aucun genre musical n'est mis de côté. Chaque proposition de reprise, quel que soit son style, est accueillie avec la même bienveillance. Quiconque souhaite proposer un morceau en devient l'ambassadeur attitré. En cas de doute ou d'arbitrage sur l'interprétation du titre, le dernier mot lui revient. En contrepartie de cette liberté, l'ambassadeur s'engage à préparer sérieusement son projet : le morceau doit être techniquement maîtrisé et accompagné d'une partition prête à être partagée.

- UN COLLECTIF AVANT TOUT

Si l'association peut soutenir des initiatives et accompagner la création de nouveaux projets musicaux, elle n'a pas vocation à héberger en son sein un groupe ou un orchestre possédant un autre nom. Notre association est une formation collective unie : lorsque nous participons à des événements (festivals, scènes ouvertes, ou encore la fête de la Madelon à Fontenay-sous-Bois), c'est toujours l'association TOP5 dans son ensemble qui est représentée. L'objectif premier du club est de permettre à ses membres de jouer ensemble sous cette bannière commune.

En résumé : Une asso d'ukulélé fontenaysienne, ouverte, citoyenne et responsable !

En annexe :

- **TARIFS** : Forfait trimestriel ou annuel, ticket évènement.
- **PLANNING HEBDOMADAIRE** : Les horaires et lieux des activités sont définis par le bureau en début de chaque saison et communiqués via le site internet et inclus à la charte distribuée à chaque nouveau membre.
- **CALENDRIER** : Les dates importantes du club pour la saison ou période durant lesquelles elles se tiennent habituellement quand celles-ci ne sont pas encore annoncées officiellement.
- **REGLEMENT INTERIEUR**



BULLETIN ADHÉSION TOP5

NOM :

PRENOM :

EMAIL :

TELEPHONE :

Je reconnais :

- Avoir pris connaissance et m'engager à respecter la charte et le règlement de l'association.
- Autoriser la captation et la diffusion de mon image en groupe, à des fins d'information et de promotion des activités de l'association (photo, vidéo, internet, réseaux sociaux...)
- Être informé des dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 concernant le Règlement Général pour la Protection de Données.

SIGNATURE :

Votre rendez-vous ukulélé tous les mercredis (hors vacances scolaires) :

- 18h-19h — Tremplin (sur RDV) : accompagnement de projets perso, technique et préparation à la scène.
- 19h-20h — Débutants
- 20h-22h — Ouvert à tous : Récré/jeu libre ou masterclass, rencontres et préparation d'événements.